

Toutes les familles doivent recevoir le journal local. C'est un devoir.

ABONNEMENT \$1.00 PAR ANNEE.

L'Echo du Saint-Maurice

La Cie de Publication de St-Maurice, Limitée, Prop.

JOURNAL HEBDOMADAIRE, PUBLIE LE JEUDI

ELZ. DALLAIRE, Directeur.

Tarif des Annonces
1ere insertion, 10c la ligne
2e " " 5c la ligne
mesure égale
Prix spéciaux pour annonce à long terme

Le Manifeste de Laurier

Sir Wilfrid Laurier, chef du parti libéral au Canada, a rendu public lundi son manifeste électoral attendu avec une égale impatience par ses amis et ses adversaires.

C'est un document d'une importance considérable à tous les points de vue.

Ceux qui craignaient que le vieux leader aurait peine à sortir de la position qui lui était faite par ses lieutenants déserteurs aussi bien que par les chefs conservateurs ont été heureux de lire ce programme si clair, où toutes les questions importantes qui s'agitent actuellement reçoivent leur solution.

Les unionistes semblent atterrés. Les toriers d'Ontario, les fanatiques du "Telegram" et du "News" de Toronto jettent des cris de rage et donnent libre cours à leur colère. Pour eux Laurier est le plus néfaste des hommes, le plus sans-cœur des hommes publics parce qu'il ne veut point envoyer les canadiens à la guerre de force avant d'avoir consulté le peuple par un referendum.

Dans ce manifeste, sir Wilfrid déclare : 1o Que s'il est porté au pouvoir, il suspendra la mise en force de la loi de conscription ; 2o Qu'il consultera le peuple afin de voir si cette loi doit être appliquée ou non.

Le chef de l'Opposition a dénoncé le coût excessif de la vie et il propose le moyen pour mettre un terme à l'odieuse exploitation que les monopoleurs font du public.

Sir Wilfrid déclare qu'il fera rendre aux voleurs qui pressurent le peuple tous les millions qu'ils ont accumulés, leur laissant seulement un profit raisonnable.

Le leader libéral déclare de plus qu'il empêchera le vol gigantesque du Canadien Nord et qu'il accordera la franchise pour l'entrée au pays des denrées alimentaires.

Mais la question principale qui domine dans cet important document, c'est bien celle de la conscription, et c'est à celle-là que le peuple s'arrête.

C'est que la conscription est une question de vie ou de mort pour un grand nombre d'entre nous. Elle porte atteinte à nos libertés, et le gouvernement n'avait pas le droit d'imposer une telle loi sans consulter le peuple d'abord.

Cette partie du manifeste de Sir Wilfrid a donc été reçue dans le public avec une grande satisfaction. Il ne s'agit donc plus maintenant que de renverser la bande de franc-maçons qui sont allés chercher cette loi maudite au sein des loges en Angleterre. Tout indique en effet, que c'est au foyer du Triangle et de l'Equerre qu'on est allé chercher cette loi néfaste, ce qui expliquerait pourquoi des chefs libéraux ont obéi avec tant d'empressement quand on leur a commandé d'entrer dans le gouvernement d'union.

L'Hon. M. Bureau

C'est le 19 Novembre, c'est-à-dire dans onze jours qu'aura lieu la nomination des candidats.

Jusqu'ici, l'honorable Jacques Bureau semble être le candidat des deux partis. C'est-à-dire que le parti conservateur ne paraît pas vouloir entreprendre une lutte contre le vaillant et dévoué député de Trois-Rivières et St-Maurice.

L'attitude énergique et fière que l'hon. M. Bureau a prise à la dernière session lui a attiré la sympathie des deux partis. Et jusqu'aux nationalistes qui trouvent toujours matière à critiquer qui n'ont pu s'empêcher d'admirer notre député et de le féliciter pour son courageux discours.

Des instances ont été faites, paraît-il, auprès de M. le Dr Normand et du maire Frigon de notre ville pour engager l'un ou l'autre à entreprendre la lutte contre ce vaillant champion de nos libertés, mais tous deux auraient refusé énergiquement.

Dans une campagne politique ordinaire, nous comprenons qu'il est de règle que l'on fasse de l'opposition à un chef de parti, mais dans les circonstances, il est peu d'hommes en ce comté qui n'admettront pas que M. Bureau a mérité une élection par acclamation.

Sachons montrer de la gratitude envers ceux qui ont le courage de dire bien haut ce qu'ils pensent tout bas.

M. Dallaire Candidat dans Champlain

M. Elz. Dallaire, échevin de la ville de Grand'Mère, vient d'accepter la candidature qui lui était offerte par un grand nombre d'électeurs du comté de Champlain. Il a donné hier sa réponse à ses amis.

M. Dallaire se présente comme candidat libéral, en opposition à M. Arthur Désaulniers qui a été le choix d'une convention paquetée.

On trouvera dans une autre colonne le programme que le nouveau candidat adresse aux électeurs de Champlain. Ce document est assez clair pour être bien saisi de tous et il se passe de commentaires.

M. Dallaire ouvrira incessamment sa campagne par une grande assemblée à Grand'Mère dimanche prochain, à 2 heures, à l'Hôtel-de-ville.

Une nombreuse réunion des citoyens de Grand'Mère avait eu lieu samedi soir dans le but de consulter le sentiment populaire.

Cette assemblée a été présidée par M. Narcisse Beauséne, un ancien échevin de la ville.

M. le notaire Lalonde et M. Dallaire y ont porté la parole.

M. Dallaire demanda à l'assemblée si elle croyait opportun d'entreprendre une lutte dans les circonstances. L'assemblée parut unanime à vouloir la lutte.

Et le notaire Lalonde, se faisant l'interprète du sentiment populaire déclara que nous devions entreprendre la bataille.

C'est à la suite de cette assemblée et des nombreuses demandes de libéraux et de conservateurs qui désirent un changement de régime que M. Dallaire décida d'accepter cette lourde tâche.

La lutte sera menée rondement, on peut s'y attendre.

Aux Electeurs du Comté de Champlain

Messieurs,

Pour me rendre au désir d'un grand nombre d'électeurs j'ai accepté de briguer les suffrages à la prochaine élection fédérale pour le comté de Champlain.

Les événements extraordinaires qui se sont déroulés depuis quelques mois et particulièrement en ces derniers temps ont créé une situation nouvelle dans le pays.

Tous les conservateurs sincères semblent se joindre aux libéraux patriotes pour essayer d'écraser le fanatisme orangiste qui a réussi à s'ouvrir un passage dans le mur apparemment solide de la constitution.

Nous nous trouvons donc en présence de deux groupes entre lesquels il nous faudra choisir.

D'un côté il y a un gouvernement d'autocrates, d'impérialistes outrés, de profiteurs de la guerre.

De l'autre y a le peuple qui veut conserver ses libertés si chèrement conquises, le peuple qui veut bien aider à l'Empire, mais volontairement et sans contrainte.

Le parti des autocrates composé de conservateurs et de libéraux traités à leur pays est sous la direction de M. Borden et d'un groupe d'hommes pour lesquels la guerre est une source de revenus.

Le parti de la liberté est sous la direction de l'homme illustre qui s'appelle Laurier, lequel tient tête d'une façon si courageuse à la tempête que l'élément jingo et orangiste a déchainé au Canada.

Nous avons à choisir entre ces deux partis : l'autocratie prussienne ou la saine démocratie, l'esclavage ou la liberté.

Je suis un libéral. Je l'ai été toute ma vie. J'ai la plus grande admiration pour Sir Wilfrid Laurier, et après la mémorable session qui vient de se terminer et l'attitude absolument correcte qu'il a prise sur la question de la conscription la confiance que j'avais dans cet homme d'Etat s'est encore accrue, si c'est possible.

Je n'ai donc aucune hésitation à me dire entièrement opposé au gouvernement actuel et en faveur du programme de Sir Wilfrid, lequel ne veut pas de la conscription tant que le peuple n'aura pas été consulté, par un referendum.

Le vieux chef libéral vient de rendre public son programme politique. Toutes les questions qui agitent l'opinion publique y sont traitées avec une franchise qui est bien de nature à inspirer au peuple la confiance la plus absolue.

J'adhère donc pleinement à ce programme qui me semble réaliser dans le moment les idéals du peuple canadien.

Je crois sincèrement que Laurier est le seul homme, à l'heure actuelle, qui puisse sauver la nation du désastre vers lequel elle s'achemine.

Mais en approuvant ce programme, j'y mettrai cependant une restriction au sujet de la conscription. C'est que je suis formellement opposé à toute mesure de service obligatoire et que je serai contre tout projet qui tendrait vers ce but, même si nos loyalistes réussissaient, par un referendum, à arracher au peuple un verdict favorable aux principes qu'ils préconisent.

Si la majorité anglaise de ce pays

se prononçait pour la conscription, j'y serai encore opposé et je demanderai quand même le rappel de cette loi barbare, pour la raison que je crois que le service obligatoire, accepté ou non par la majorité, comporte pour notre pays la ruine et la désorganisation économique.

J'y suis opposé aussi parce que cette mesure répugne à mes compatriotes qui ont pris racine dans notre sol et que trois siècles de paix, de travail ont profondément attaché à leur foyer, à la terre de leurs ancêtres, et éloignés de toutes idées de militarisme.

Je croirai donc faire mon devoir envers ma province en m'opposant à toute loi qui voudrait par la force ou par la majorité des citoyens de ce comté changer ce que je crois être les destinées du peuple de Québec. Et le jour où je me verrais dans l'impossibilité de réclamer ces libertés si chères, je remettrai entre vos mains le mandat que vous m'avez confié.

La classe ouvrière à laquelle je suis heureux d'appartenir, l'humble travailleur qui peine tous les jours pour pourvoir à l'existence de sa famille, a besoin lui aussi d'être représenté plus largement au Parlement. Il a besoin de plus de protection et d'une plus large part d'influence, ce que Sir Wilfrid réclame lui-même quand il demande aux foules de choisir pour les représenter des hommes de leur condition et il leur promet en plus de leur donner dans son cabinet une large représentation pour balancer l'influence des gros intérêts.

Les humbles trouveront donc un avantage à être représenté par un homme de leur condition et si on me confie le mandat du comté de Champlain j'aurai toujours présent à l'esprit que je représente une population d'ouvriers et d'agriculteurs pour la grande majorité, et que mon devoir, ma ligne de conduite sera dès lors toute tracée : promouvoir dans tous les domaines leurs intérêts bien compris.

C'est avec ces dispositions que je me présente devant vous, cultivateurs et ouvriers du comté de Champlain, et que je viens vous demander votre appui.

Fils de cultivateur, j'ai toujours eu pour cette noble profession la plus grande admiration. Le cultivateur est le soutien du monde, le bienfaiteur de l'humanité. Il a droit à tous les égards et à toute la protection des gouvernements. Ouvrier moi-même, je connais, pour y avoir passé, les misères et les besoins de cette classe nombreuse, laquelle n'a jamais été jusqu'ici suffisamment protégée par nos gouvernants. Depuis quelques années surtout, l'administration des affaires publiques a été entre les mains de millionnaires, de spéculateurs, qui n'ont pas compris les besoins du peuple qui travaille.

A ces deux classes que j'ai condoyées toute ma vie, je donne l'assurance de mon plus entier dévouement ; j'ose espérer que si le comté de Champlain me confie la charge de le représenter dans le prochain parlement, je n'aurai pas de craintes, à l'expiration de mon terme, de lui rendre compte de ma conduite.

Je fais donc appel à tous les hommes libres des deux partis, aux

conservateurs comme aux libéraux. Je leur offre à tous le meilleur de mon énergie, mon travail. Le temps n'est plus aux considérations étroites de partis. La gravité de l'heure exige que nous ayons à Ottawa des hommes solides. Le peuple a besoin de représentants sur lesquels il peut compter en toute circonstance et à ce point de vue j'espère que vous ne serez pas déçus. Je demande donc à tous, sans distinction de parti, le concours de votre influence qui nous permettra de triompher. Et ma victoire sera la vôtre.

Comptant sur votre généreux appui, veuillez me croire,

Votre bien dévoué,

ELZ. DALLAIRE.

Meli-Melo

Il n'y a pas que dans Champlain où l'on pacte les conventions.

Cette méthode semble avoir été adoptée par les gens de Berthier, qui ont jeté M. Ecrément par dessus bord, malgré ses titres à une revanche.

♦ ♦ ♦

Laurier sera l'objet d'une inoubliable démonstration demain soir à Québec, dans son vieux comté de Québec-Est où il tient à ouvrir sa campagne électorale.

♦ ♦ ♦

Sir Wilfrid aura 76 ans à la fin de Novembre.

Il a encore la vigueur, la souplesse d'un jeune homme.

Quelle étonnante vieillesse !

Malgré les nombreuses années qui pèsent sur ses épaules le chef du parti libéral est encore un jeune chef !

♦ ♦ ♦

Puisse-t-il vivre assez longtemps pour éloigner à jamais les dangers qui planent sur nos têtes et rétablir l'union et la paix en ce pays.

♦ ♦ ♦

Nous donnerons la semaine prochaine, l'itinéraire que suivra M. Dallaire dans sa campagne.

♦ ♦ ♦

M. Désaulniers a commencé sa lutte dimanche dernier à La Pêrade, où il réside.

Au Conseil de Ville de Grand'Mère

Hier soir a eu lieu la séance régulière du Conseil de ville sous la présidence du pro-maire, M. Dallaire. Les échevins, Lalonde, Gagnon, Vennes, Dostaler, Bernard et Matteau formaient le quorum.

Les minutes des dernières séances ont été lues et adoptées.

Les comptes ont aussi été produits et acceptés.

Un compte de \$300 pour consultations d'avocats dans diverses affaires a été lu et accepté.

Un estimé de \$1,000 pour pavages sur la rue Ste-Catherine par M. L. A. Beauchemin est soumis au conseil et approuvé.

Le comité de police est chargé d'acheter divers articles pour le département du feu.

Le comité des Finances est chargé d'avoir une entrevue avec le Dr J. O. H. Ricard qui a poursuivi la ville pour une somme de \$18,000 en paiement de terrains que celle-ci s'est emparée afin d'élargir la rue Ste-Catherine et ouvrir certaines autres rues. Cette action est prise depuis plusieurs années, mais le litige était toujours resté en suspens.

Comme l'affaire est à la veille d'être plaidée, les deux parties qui n'ont aucun intérêt à se battre devant les tribunaux tenteront de régler cette affaire à l'amiable.

Le secrétaire est chargé d'écrire à M. le curé de Grand'Mère pour lui demander de vouloir bien fixer une date pour la bénédiction du pont de la rue St-Louis qui est maintenant terminé.

Le conseil s'est occupé quelque peu de la révision de la charte de la ville. M. Gérin-Lajoie déclare au conseil que lui et ses voisins demanderont l'annexion de leurs terrains à la ville. Cela comprend la plus grande partie de la paroisse St-Jean-Baptiste.

M. l'échevin Bernard est nommé pro-maire pour les prochains trois mois.

Le 26 Novembre est la date fixée pour examiner les plaintes contre la liste électorale parlementaire.

La séance est levée.

Chaplin ! Chaplin !

BANQUE D'HOCHELAGA

FONDEE EN 1874

Capital et Réserve : \$ 7,700,000.

Total de l'Actif : \$42,000,000.

DIRECTEURS : J.-A. Vaillancourt, Président ; l'hon. F.-L. Béique, Vice-président ; MM. A. Turcotte ; E.-H. Lemay ; l'hon. J. M. Wilson ; A.-A. Larocque ; A.-W. Bonner.

M. BEAUDRY LEMAN, Gérant-Général

La Banque émet des Lettres de Crédit, Circulaires et mandats pour le voyageur, payables dans toutes les parties du monde, ouvre des Crédits commerciaux, achète des traites sur des pays étrangers, vend des chèques et fait des paiements télégraphiques sur les principales villes du monde, prend un soin spécial des encaissements qui lui sont confiés et fait remiser promptement aux plus bas taux de change. Intérêt alloué sur tous les dépôts d'épargne au plus haut taux courant.

Succursale : SHAWINIGAN FALLS

Sième RUE, Edifice BANQUE D'HOCHELAGA

J.-D. GERMAIN, Gérant.

Dr EDMOND BUISSON

CHIRURGIEN-DENTISTE

BLOC LEMAY, GRAND'MERE.

M. le dentiste Buisson des Trois-Rivières qui a dû pour des raisons absolument majeures ne pas tenir son bureau de Grand'Mère depuis quelques semaines, prie ses nombreux clients de vouloir prendre avis qu'à l'avenir, il sera à Grand'Mère tous les samedis comme par le passé.

Il espère qu'on lui accordera le même encouragement qui lui a été prodigué dans le passé.

SATISFACTION GARANTIE



TRIBUNAUX D'EXEMPTION

ACTE DU SERVICE MILITAIRE DE 1917

Avis aux hommes de la Classe 1

Les tribunaux d'exemption de ce district sont situés aux endroits suivants:

Tribunal Que., No. 320 - 321
Trois-Rivières.

Ces tribunaux commenceront à examiner les demandes d'exemption le 8 novembre.

Toutes les demandes d'exemption doivent être présentées au plus tard le 10 novembre.

Ceux qui ont présenté leur demande d'exemption par écrit à un bureau de poste recevront par lettre recommandée avis de la date où leur demande sera prise en considération par le tribunal.

Ceux qui négligent l'intermédiaire du bureau de poste devront se présenter en personne devant un tribunal le 8, le 9 ou le 10 novembre, et ils seront alors informés du jour où leur demande sera considérée.

Ceux qui se présentent pour le service devront nécessairement signer la formule à un bureau de poste le ou avant le 10 novembre.

La loi édicte de sévères pénalités contre ceux qui omettront de se présenter pour le service ou de réclamer l'exemption comme il est indiqué ci-dessus.

Emis par

Le Conseil du Service Militaire.

407F

Une autre Jeanne d'Arc

Nos lecteurs liront probablement avec intérêt ce que le correspondant de "La Vérité", lui communiquait de Paris, au sujet de Claire Ferchaud, la voyante de Loublonde, il y a quelques semaines.

♦ ♦ ♦

Plusieurs journaux ont donné

de nouveaux détails au sujet de la voyante de Loublonde :

"Allons, chers amis, a dit Claire pour la France, à l'oeuvre du Sacré-Coeur !

"La jeune Claire Ferchaud a pour directeur le R. P. Bourget de la Compagnie des Pères de Saint-Laurent-sur-Sèvre, et son Supérieur. Celui-ci a donné les détails suivants à la cure de Saint-Laud d'Angers.

"Jusqu'ici le clergé cherchait à cacher bien des choses ; il semble maintenant plus disposé à parler.

Claire Ferchaud a presque toujours des apparitions du Sacré-Coeur qui, depuis quelque temps, se fait de plus en plus pressant pour qu'elle accomplisse sa mission. Cette mission sera une mission publique qui aura plus de retentissement que celle de Jeanne d'Arc dont la mission fut purement temporelle, tandis que celle de Claire est plutôt surnaturelle.

"Quand le Sacré-Coeur sera mis sur le drapeau, et il le sera bientôt, la France sera inondée de grâces."

Dés membres du gouvernement très en vue — se convertiront. On ne sait pas lesquels, mais Claire les connaît. Mais comment s'accomplira cette mission ? On se le demande, car, pour cela, les prêtres et la commission canonique ne peuvent rien dire encore... Notre-Seigneur se faisant de plus en plus pressant, Claire dit : "Je vois les événements se précipiter". Mgr de Poitiers serait sur le point de céder et de la laisser agir. Ce qui est certain, c'est que des miracles se sont produits : on compte deux guérisons et un grand nombre de conversions. Le Père Bourget est venu lui-même de Saint-Laurent et c'est ainsi que nous avons eu ces quelques renseignements. Claire communique depuis l'âge de huit ans. Elle voit la Sainte-Vierge qui lui a promis d'avance d'exaucer

tous ceux qui ont confiance en elle... Elle lui a dit : "A ta chapelle on viendra prier de loin. Des rois et des reines y viendront... "Le Christ lui apparaît souvent aussi, depuis novembre surtout, même plusieurs fois par jour. Claire écrit tout ce qu'elle voit et entend, et elle envoie ses écrits à l'évêque de Poitiers qui a de la sorte au moins huit cents pages en sa possession. Le Christ lui appa-

rait en Consolateur miséricordieux qui veut sauver la France à tout prix. Il a dit à Claire : "La France fille aînée de l'Eglise tiendra et portera à nouveau le flambeau de l'Evangile à travers le monde. Le peuple français se consacrera à mon Coeur officiellement, et au contact de la France, les Alliés se convertiront !" Un jour, Claire dit au Seigneur :

— On ne voudra ni écouter ni entendre ces ordres.

Et le divin Maître lui répondit : — Ne sais-tu pas que je puis toucher les coeurs les plus endurcis ? On acclamera mon Nom et mon Règne partout. — Il lui dit aussi : — Va à Paris, là je te donnerai mes ordres.

"Claire est confiante de réussir, mais il lui faut un déluge de grâces, et elle compte sur les prières et sur les communions de tous les Français qui veulent vraiment la fin des calamités et le règne de Jésus sur le monde. "Dites partout de prier pour elle."

"Claire à la faveur de voir la Sainte-Trinité comme dans un grand coeur et elle écrit à ce sujet des pages sublimes. A la sainte messe, elle voit un ange à côté

du prêtre, et quand celui-ci rompt l'hostie divine le sang coule et va vers elle à la Sainte-Table.

"Combien de chose sont encore secrètes, surtout au point de vue de sa mission. Mais le clergé dit :

"Ayons confiance, bientôt, bientôt ! Notre correspondant ajoute dans une lettre particulière: Claire Ferchaud est attendue ces jours-ci à Paris. La reproduction en image du tableau du Sacré-Coeur de Loublonde vient de paraître. Les demandes dépassent déjà le million. Le tableau de Loublonde est tout à fait miraculeux, et voici ce que j'ai appris à ce sujet ; Après le dixième essai, la religieuse, une artiste peintre pourtant, qui avait entrepris produire l'image du Sacré-Coeur apparaissant à Claire et sur les données de la voyante, laissa tomber son pinceau, découragée devant inutilité de ses efforts. Alors Claire qui était près d'elle subitement inspirée prit une feuille de papier blanc qu'elle posa sur le dernier dessin de la soeur à qui elle dit ; "Prions !"

Au bout de dix minutes d'une fervente prière, Claire, se releva et retira la feuille de papier de

dessus l'ébauche ; sur cette feuille se détachait la merveilleuse image l'apparition du Coeur de Jésus broyé à cause de nos péchés !"



POUDRES NERVINES DE MATHIEU



GUERISSENT Le mal de Tête, la Migraine, la Névralgie, le manque de Sommeil, l'état fébrile et la Grippe. EN VENTE PARTOUT 25c la boîte Si votre fournisseur ne les a pas, la Cie J. L. Mathieu, Sherbrooke, Qué. vous en enverra une boîte sur réception de 25c.

Chaplin ! Chaplin !

VENTE DE DEPART

Chez O. GENDRON, 160 Rue Ste-Catherine, Grand'Mère.



M. Gendron quittera sous peu la ville pour aller demeurer dans l'Ouest où il a acheté une ferme, et tout le stock doit être vendu

A N'IMPORTE QUEL PRIX

Magnifique occasion de s'habiller pour L'AUTOMNE ET L'HIVER, et économiser

40 A 50 Pour cent

La même Réduction est Faite dans les CHAUSSURES pour Hommes, Femmes et Enfants.

Profitez de cette Vente Extraordinaire



O. GENDRON, 160 Rue Ste-Catherine, - Grand'Mère

L'Acte du Service Militaire, 1917



NE RETARDEZ PAS!

Enregistrez-vous aujourd'hui

L'ACTE DU SERVICE MILITAIRE est loi en vertu d'une proclamation du 13 octobre. C'est maintenant le devoir sacré de tout homme compris dans la classe Un de se rapporter pour le service ou de réclamer l'exemption. Cette classe comprend tous les célibataires ou veufs sans enfants (qui ne sont exemptés pour aucune autre raison) qui ont atteint l'âge de vingt ans le ou avant le 13 octobre 1917, et dont le trente-quatrième anniversaire de naissance n'est pas arrivé avant le 1er janvier, 1917.

Ce qu'il faut faire

Allez au bureau de poste de votre localité et demandez des formules pour vous rapporter ou pour réclamer l'exemption. Ces formules contiennent des instructions très claires sur la manière de les remplir. Faites cela pas plus tard que le 10 NOVEMBRE.

Méfiez-vous de l'encombrement de la dernière heure

Avec un aussi grand nombre de rapports et de réclamations qui sont encore à faire, il y aura chaque jour un plus grand encombrement vu le grand nombre d'hommes dans la classe Un. Vous perdrez moins de votre temps, et par conséquent vous servirez vos propres intérêts en évitant l'encombrement des derniers jours.

La loi est appliquée par le gouvernement qui est fermement appuyé par le peuple. Obéissez à la loi. Enregistrez-vous aujourd'hui.

Emis par
Le Conseil du Service Militaire.

421F

La Vie Chère

M. Hanna dort toujours

M. Hanna prétend que ce sont les Alliés d'Europe qui fixent les prix des denrées alimentaires en Canada. C'est pourquoi il ne s'étonne nullement de ce que nos produits se vendent plus cher ici que de l'autre côté des mers. M. Hanna a fait cette déclaration stupéfiante lors de la hausse considérable et inexplicable du prix du bacon.

Le fait que les Alliés d'Europe sont appelés à payer très chers les vivres qu'ils viennent chercher chez nous ne justifie, en même façon dit la "Presse", les prix exagérés que l'on fait payer au consommateur canadien pour les denrées de qualité inférieure qui lui restent, quand l'exportation a partiellement drainé le marché. Ces prix ne sont pas justifiables pour la demande européenne, qui s'est plainte, déjà, que le fournisseur canadien abusait de la situation, beaucoup plus, même que son voisin des Etats-Unis; on se rappelle, d'ailleurs, que les exportateurs canadiens à ce sujet, ont

été tancés d'importance par le dictateur des vivres anglais, que des menaces de refus de traiter avec eux ont été faites, dont la députation fédérale a été saisie. A la dernière session. Cela n'a pas empêché la hausse de faire son chemin sans que M. Hanna ait fait quoi que ce soit pour ramener les profiteurs à la raison. C'est à cette situation, sans doute, que lord Northcliffe a fait allusion quand il a dit qu'il n'avait pas vu trace de contrôleur des vivres en Canada.

Parce que les vivres sont nécessairement plus chers dans un pays qui est obligé de les remporter à grands frais, s'ensuit-il que le consommateur canadien doit être dans la même nécessité, au milieu de l'abondance? Et si nous devons nous soumettre à cette dure nécessité pour ce qui est du lard, du bacon, du boeuf et des autres gras si importants dans l'alimentation des armées, pouvons-nous admettre qu'il puissent en être de même pour les substituts, les succédanés qu'on nous invite à consommer et dont la demande est nulle ou très restreinte en Europe?

M. Hanna ne viendra sûrement pas prétendre que le prix de nos

pommes de terre soit fixé par la demande qu'en fait l'Angleterre; celle-ci vient, en effet, et cela, au grand désespoir des exportateurs-spéculeurs de nous signifier

qu'elle n'a pas besoin de nos tubercules, en nous conseillant très poliment de disposer nous-mêmes de l'excédent de la récolte pour notre propre alimentation. Ce n'est pas l'Angleterre non plus qui nous demande notre poisson, nos pommes, nos légumes; elle était disposée à s'en passer, et si elle a consenti à modifier sa décision, dans quelques cas, ce n'est qu'à la sollicitation pressante, importune de certains exportateurs. C'est au défi même de la dictature anglaise que l'on tente d'introduire en Angleterre les pommes canadiennes, soumises à l'embargo.

Comme on le voit, M. Hanna ne peut se justifier de laisser monter les prix des vivres, sous prétexte que c'est la demande européenne qui en commande la hausse. Ces prix sont bien fixés, ici, en Canada par la spéculation, que la dictature des vivres semble encourager en la laissant agir à sa guise. Et c'est pourquoi le peuple qui souffre tient M. Hanna responsable de ses souffrances; c'est pourquoi, aussi, on l'invite, d'un bout à l'autre du pays, à agir ou à céder sa place à un homme d'action.

En cela nous sommes d'accord avec la "Presse" et avec tous ceux qui souffrent de l'inertie du contrôleur des vivres. Il devient agaçant, à la fin, cet homme! S'il y a cheval de bois, il y a aussi homme de bois et M. Hanna en est un!

Vous dormez M. Hanna, vous dormez pendant que le peuple crie famine; vous dormez à l'heure où tout le monde est sur pied et guette l'ennemi; vous dormez quand tous nous vous criions dans les oreilles: debout! debout!... vous dormez quand il faut agir et agir promptement, avec énergie et persévérance? Qu'avez-vous besoin pour sortir d'un tel sommeil léthargique? D'une piqûre d'épingle? On peut la lui donner... au bon endroit.

TEL. BELL 67

5e RUE

Bureau & Panneton

LIMITEE

Marchands

EPICERIE DE CHOIX

La Meilleure Epicerie de la Ville

Agents pour le

PAIN et GATEAU

The Jas. Strachan, Ltee., Montréal.

Une Visite et Respectueusement Sollicitée

J. N. MERCIER

MARCHAND - TAILLEUR

Successeur de M. P. Rheault, 85 Rue Commerciale

J'ai un assortiment complet dans les Serges et Tweeds pour les Habilements et Pardessus.

Confection garantie. Une visite est sollicitée

J. N. MERCIER,

MARCHAND-TAILLEUR

85 Rue Commerciale, Shawinigan Falls

La Banque Royale du Canada

Avec laquelle est incorporée

La Banque de Québec

Capital autorisé \$25,000,000
Capital payé 12,900,000
Fonds de Réserve 14,300,000

DEPARTEMENT D'EPARGNES

Intérêt crédité le 31 Mai et 30 Nov. de chaque année.

Collections effectuées promptement La banque se chargera de transiger toutes affaires mercantiles avec diligence. Nous émettons à ce bureau des traites pour toutes les parties du monde.

HEURES DE BUREAU { 10 hrs a.m. à 3 hrs p.m.
Samedi : 10 hrs a.m. à 12 hrs a.m.

SUCCESSALE DE SHAWINIGAN FALLS

O. C. WEARY, GERANT

LISEZ

"L'Echo du Saint-Maurice"

LA BANQUE NATIONALE

FONDEE EN 1860

CAPITAL AUTORISE \$5,000,000.00
CAPITAL VERSE \$2,000,000.00
RESERVES \$2,000,000.00

DEPARTEMENT D'EPARGNES

Tout Depot de \$1.00 est accepté. Nous payons l'intérêt deux fois par année, au plus haut taux courant.

Mandats de Paiement et Lettres de Crédit payables aux Etats-Unis, Europe et en Asie.

Collections effectuées promptement.

Nous accordons une attention particulière aux transactions par maille.

Nous sollicitons votre clientèle.

Succursale de Shawinigan Falls

Jules R. Dugal, gérant.

Rexall
sont les PHARMACIES les plus en renom au Canada

Hommes, femmes et enfants se fient aux

Rexall Orderlies

Les pastilles laxatives au goût agréable pour soulager la constipation et les engorgements du foie.

15c 25c

Vendu par
J. N. FARLEY
Shawinigan Falls!

NOUS SOMMES ICI POUR VOUS SERVIR

SI VOUS AVEZ BESOIN DE BOIS DE CONSTRUCTION ADRESSEZ-VOUS OU ECRIVEZ A

J. A. BOURASSA

MARCHAND DE BOIS
SHAWINIGAN FALLS

Toujours en main: Madriers, Planches, Coulombages Bois de charpente etc.

Fit-Reform

Il n'a pas deux moyens pour confectionner un beau complet

Il faut y mettre le travail, le seul qui ne puisse être remplacé, LE TRAVAIL MANUEL HONNETE, ET EN ABONDANCE.

Pour un homme, c'est quelque chose que de savoir que la fondation du style, de la beauté et du chic de nos complets et paletots, repose sur le genre de coupe qui ne saurait être remplacée.

Lorsque nous vous confectionnons vos complets et paletots sur mesure, toutes les ressources de la puissante organisation Fit-Reform sont à notre disposition, et à la vôtre.

Les nouvelles cartes de modes sont sorties. Vous êtes libres de choisir parmi une infinité de nouvelles nuances

et couleurs, nouvelles étoffes et nouveaux tissus, nouveaux modèles et effets.
Entrez, afin que nous puissions vous montrer ce que les vêtements, tailleurs Fit-Reform; signifient pour l'Homme bien mis.

Pourquoi le Canada prélève-t-il de l'argent par la Vente d'Obligations?

CES OBLIGATIONS sont remboursables en cinq, dix ou vingt ans—selon le cas.

Cela signifie que les remboursements seront faits en périodes de cinq, dix ou vingt ans, au lieu d'être prélevés au moyen de taxes qu'il faudrait imposer pour faire face aux dépenses courantes.

Vouloir prélever par un système de taxation tout l'argent nécessaire au fur et à mesure qu'il est requis pour que le Canada puisse continuer à jouer son rôle dans cette lutte pour la victoire serait un fardeau insupportable pour le peuple.

Cela signifierait que dès maintenant il faudrait prélever plus d'un million de dollars par jour.

Le fait de se procurer ainsi de l'argent par la vente des Obligations de la Victoire—Canada's Victory Bonds—signifie que la *prochaine génération*, qui bénéficiera des sacrifices faits par la génération présente,—qui jouira de la liberté pour laquelle notre génération lutte et paie si largement—*payera aussi sa quote-part.*

★ ★ ★

Et en achetant des Obligations de la Victoire vous faites, au point de vue purement d'affaires, un placement de premier ordre en une valeur absolument sûre et dont le prix haussera très probablement après la guerre—alors que dès maintenant ces Obligations de la Victoire rapportent de jolis intérêts.

Vous aidez le pays en lui gardant le marché anglais pour les produits canadiens, et contribuez ainsi au bien-être général—et au vôtre.

★ ★ ★

Et en plus, tout Canadien qui achète une Obligation de la Victoire—Canada's Victory Bond—devient un associé financier, un aide efficace pour le Canada en cette guerre.

Quand vous achetez une Obligation de la Victoire vous donnez votre garantie personnelle que vous allez aider à remporter la victoire.

Chaque homme, chaque femme au Canada peut aider à gagner cette guerre en achetant des Obligations de la Victoire. Le Canada requiert l'intérêt personnel et individuel, et la coopération active de chaque homme et de chaque femme dans le pays.

L'achat d'Obligations de la Victoire par chacun d'entre nous groupera le peuple entier en une même et ferme détermination de gagner la victoire.

Chaque achat d'Obligations de la Victoire est un coup porté pour la liberté et contre la tyrannie de la "Kultur" Allemande.

Chaque obligation vendue est une *nouvelle garantie* que le Canada est engagé dans cette guerre pour y rester jusqu'à ce que la victoire soit aux Alliés—et que l'humanité puisse respirer librement à l'abri de nouvelles attaques aussi sauvages.

Chaque obligation que vous achetez est un nouveau gage que le Canada restera fidèle à lui-même, à l'Empire, aux Alliés—et à la cause sacrée de la Liberté.

Donc vous faites preuve de patriotisme et d'un jugement sûr en affaires en

Achetant des Obligations de la Victoire

—"Canada's Victory Bonds"

Emis par le Comité de l'Emprunt Canadien de la Victoire en coopération avec le Ministre des Finances de la Puissance du Canada.

72

Abonnez-vous à "L'Echo du Saint-Maurice"

Terre à Vendre

4 lots, superficie 310 arpents : le tiers en culture, à 2 mille de Grand-Mère.

Conditions avantageuses.

S'adresser à,
ISAIE GIGUÈRE,
Propriétaire,
Ste-Flore.

Servante Demandée

Une bonne fille de table trouverait une position permanente à l'Hôtel Windsor, Grand-Mère. Bons gages. S'adresser à Madame Lefebvre, entre six et sept heures, le soir.

M. le Dr Dumont

M. le Dr A. E. Dumont, de Gentilly, médecin de grande expérience ouvrira ses bureaux à Shawinigan Falls, le 14 Mai prochain sur la 5e Rue, dans le nouvel édifice de M. Georges Baril, près de la Banque Nationale. Téléphone 335.

J. A. DERY

Entrepreneur-Peintre
173 Rue St-Georges, GRAND-MÈRE

Ouvrage de tout genre et satisfaction garantie.

Studio

68 Rue Commerciale, St-Bernard

Mademoiselle Jasmin

Organiste à St-Bernard de Shawinigan.

Professeur de piano, harmonie, solfège et orgue.

Préparation aux diplômes.

Dr J. A. BELAND

MÉDECIN-VÉTÉRINAIRE

Tel. Bell 265 No. 41, 5ième Rue.

SHAWINIGAN FALLS.

Nous offrons, sujet à vente préalable et hausse dans le prix

Nous donnerons sur demande tous les détails des émissions de débetures décrites sur cette feuille :

Placements d'Octobre 1917

\$145,000. VILLE de QUÉBEC, Échéant 1er février 1927
PRIX : 93.12 pour rapporter 6 p.c.

\$25,000. PROVINCE de QUEBEC, Échéant en 1936
PRIX : pour rapporter 5 p.c.

\$7,400. CITE de LEVIS, Échéant en 1929-1935
PRIX : pour rapporter 5 et demi p.c.

27,400. FABRIQUE de ST-JACQUES de L'ACHIGAN.
Échéant en 1945-1955 : PRIX : pour rapporter 5 et demi p.c.

\$28,000. VILLE de JOLIETTE, Échéant en 1944
PRIX : pour rapporter 5 et demi p.c.

\$16,700. VILLE DE MONTREAL-EST, Garante,
Échéant le 1er mai 1922, PRIX : pour rapporter 6 p.c.

\$80,000. VILLE de MONTREAL-EST (3) Garante,
Échéant le 1er mai 1932, PRIX : pour rapporter 6 p.c.

Ces obligations sont par dénominations de \$100.00, \$500.00 et \$1,000.00.

N. B.—Nous ne sommes pas des courtiers, ni ne vendons sur marge. Mais nous achetons et vendons pour notre propre compte toutes les débetures que nous offrons à notre clientèle.

S'adresser à,

La Corporation des Obligations Municipales, Limitée

Bureau à Québec, Bureau à Montréal,
RENE DUPONT, prés.-gérant Versailles, Vidricaire & Boulois,
132 rue St-Pierre, Ltée, Edifice Versailles,
Téléphone 6932 90 rue St-Jacques,
Montréal. Tel. Main 8746

C. F. FONTAINE Spécialiste pour la vue GRAVEUR et BIJOUTIER

Avenue de la Station, Shawinigan Falls

J. W. DEFOND
Notaire

Bureau : No 132 Rue Principal
St-Marc de Shawinigan

Une visite est sollicitée.

"THE HOME"

Compagnie d'Assurance
de New-York.

Actif 39,136,336.96
Capital payé 6,000,000.00
Surplus aux porteurs
de polices 20,127,631.51

J. F. MENARD, Agent.
173 Rue Commerciale. Tel 186
Shawinigan Falls

J. W. POUDRIER HORLOGER-BIJOUTIER

5ème rue, Bloc Bourassa
SHAWINIGAN FALLS

Bagues en diamants, or Solide,
Montres,
WALTHAM et ELGIN.

Bel assortiment d'Articles
pour Cadeaux de Fêtes et de
Mariage.

Spécialités : Réparations de
Montres et Bijoux.

SATISFACTION GARANTIE

Dr MARTIAL FLEURY
CHIRURGIEN-DENTISTE

Bureau : 54, 5e Rue, Tel. Bell 332
Shawinigan Falls.

Cartes d'Affaire

J. P. LAPONDE
Notaire
Greffier de la Cour de Circuit

Argent à prêter sur
première Hypothèque
Rue Chamberlain, Grand-Mère.

J. H. L. PINARD, B. A., L. L. L.
AVOCAT
39 Rue Chamberland, Grand-Mère
Tel. Bell 73 Casier Postal 52

ARTHUR LEFEBVRE
Avocat
RECORDER VILLE GRAND-MÈRE
Bell Tel. } Bureau 7
Résidence 14
Rue Chamberlain, Grand-Mère.

A. E. PAQUETTE, C. R.
Avocat
Rue Commerciale,
Shawinigan Falls.

L. O. BARIBHAULT, B.A., L.L.L.
NOTAIRE
No. 43, 5e Rue, Tel. 228
Shawinigan Falls.

BUREAU & BIGUÉ
AVOCATS
Edifice "Power" 3ème étage
COIN NOTRE-DAME ET DU PLATON
Trois-Rivières, P. Q.

EDGAR BOURNIVAL
AVOCAT
Edifice Banque d'Hochelaga,
5e Rue Tel. 152
Shawinigan Falls.

MARTEL & MARTEL
AVOCATS
Shawinigan Falls et Trois-Rivières
TEL. 198

Tessier, Trahan et Lacouisière
Avocats
19 Rue Alexandre, Tel. 165
Trois-Rivières

BUREAU DE COLLECTION
W. VENNES, PROP.
Collection faite avec diligence dans
toute la Province de Québec,
à un taux raisonnable.
23 Rue Chamberlain, Grand-Mère.
TEL. NO. 7

J. R. I. LAFRENIÈRE HORLOGER ET BIJOUTIER

Assortiment complet de Lunettes,
Verres coupés, Souvenir, Bagues.

Montre Waltham, et Elgin, etc.
Agent pour la Montre "Régina"

SPECIALITE : Jongs de Mariage
Watch Inspector for C. N. Ry.

Rue Commerciale, Shawinigan Falls

Dr ACHILLE VOISARD
CHIRURGIEN-DENTISTE

Rue Ste-Catherine, Grand-Mère
En face de l'Eglise

Tel., Bureau 84 Résidence 165

Dr J. D. F. PAQUIN
MÉDECIN-CHIRURGIEN

Rue Ste-Catherine Grand-Mère

TELEPHONE 105

J. ALFRED NADEAU
AVOCAT

B. A., L. L. L.

Bureau à l'Hôtel de Ville

La Tuque, Qué., Co., Champlain

D. J. A. DUFRESNE
médecin-chirurgien

Rue Commerciale, Tel. 39

Shawinigan Falls.

Tel. Bureau : 825

136 rue Notre-Dame Résidence : 22

Casier Postal : 158

Tel.

François Lajoie L.L.L. Bureau 825

Léon Lajoie L. L. L. Résidence 22

Casier Postal 158

LAJOIE & LAJOIE

AVOCATS

136 rue Notre-Dame,
Trois-Rivières.

L. A. LECLERC & CIE.

Achats et collection de comptes.

Collection de loyer,

pension, salaires, etc.

Faites promptement à un

taux raisonnable.

166, Rue Commerciale,

Shawinigan Falls, Qué.

Tel. Bell 260.

J. N. FARLEY
PHARMACIEN-OPTOMETRISTE
(OPTICIEN)

Shawinigan Falls.

EUG. GIGUÈRE, L. L. B.

AVOCAT

5ième Rue, Edifice Gaillardetz

CASIER POSTAL 307

Shawinigan Falls

Dr J. J. TRUJILLO
L. M. C. C.

Spécialité : Maladies des femmes et

des enfants.

St-Marc de Shawinigan.

Dr J. H. BAINVILLE

Médecin-Vétérinaire

Bureau Voisin de l'Hôtel

Shawinigan, (Bloc Thomassu)

Telephone 217

R. NORMANDIE ARTISTE-PEINTRE

LETTREUR

Peinture de fantaisie sur étoffes de toutes

sortes pour Coussin, Portières, Ecrans, etc

Spécialité dans les Encadrements,
de Gravures, Portraits, Etc.

PRIX DONNES SUR DEMANDE

Drs Dohan et Boultenhouse
Chirurgiens-Dentistes

Pour satisfaire leur nombreuse

clientèle de Shawinigan Falls et des

environs, MM. les Drs Dohan et

Boultenhouse ont ouvert un bureau

dans notre ville, édifice de M. Phi-

lippe Lanneville, au No. 40 Cin-

quième rue, en face de l'Auditorium

au premier étage. Ce bureau sera

ouvert le mercredi après-midi de

chaque semaine.

Drs Dohan et Boultenhouse,

40, 5e rue,

Shawinigan Falls.

17 mai - 16 août.

A la Pharmacie du Dr Trudel

St-Marc de Shawinigan

Demandez les remèdes "Penslar"

donnant les descriptions des prépa-

rationnements.

Le mot "Penslar" est votre ga-

rantie et vous protège contre les

drogues communes et dangereuses

Nous avons toute la ligne de pa-

perierie, articles de toilette et par-

fums.

1917

Excursions

Pour les personnes en quête

d'Établissement

dans l'Ouest.

Tous les mardis depuis le 8 mai

jusqu'au mois d'Octobre par voie

ferrée.

Ainsi que tous les jeudis par va-

peurs quittant Owen Sound à par-

tir au mai 1917.

Billets de retour bons pour deux

mois.

Taux des passages dans Québec

et Ontario, selon le point de dé-

part :

Winnipeg, \$38.50 à \$45.00

Brandon, 40.50 à 47.50

Yorkton, 42.75 à 49.25

Régina, 44.00 à 50.50

Moore Jaw, 44.50 à 51.00

Saskatoon, 45.65 à 52.25

Medicine Hat, 48.50 à 55.00

Macleod, 50.50 à 57.00

Calgary, 50.50 à 57.00

Edmonton, 50.50 à 57.00

Prix proportionnés pour plus de

200 endroits différents.

Trains direct. Chârs doritoirs.

S'adresser à l'agent du Pacifique

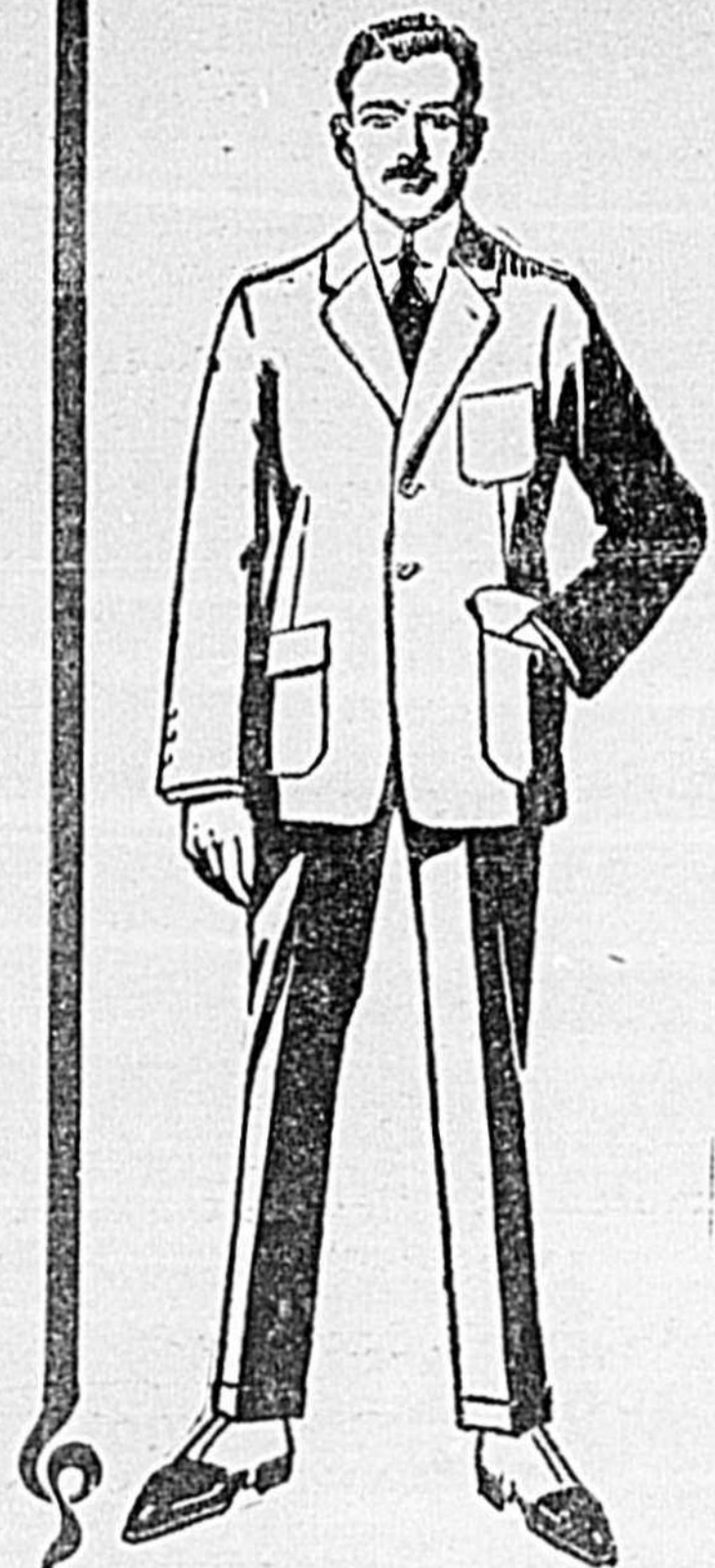
Canadien le plus rapproché ou par

lettre à R. G. Amiot, agent de dis-

trict pour les voyageurs, à Mont-

réal.

Fit-Reform



Il n'a pas deux moyens pour confectionner un beau complet

Il faut y mettre le travail, le seul qui ne puisse être remplacé. LE TRAVAIL MANUEL HONNÊTE, ET EN ABONDANCE.

Pour un homme, c'est quelque chose que de savoir que la fondation du style, de la beauté et du chic de nos complets et paletots, repose sur le genre de coupe qui ne saurait être remplacée.

Lorsque nous vous confectionnons vos complets et paletots sur mesure, toutes les ressources de la puissante organisation Fit-Reform sont à votre disposition, et à la vôtre.

Les nouvelles cartes de modes sont sorties. Vous êtes libres de choisir parmi une infinité de nouvelles nuances

et couleurs, nouvelles étoffes et nouveaux tissus, nouveaux modèles et effets.
Entrez, afin que nous puissions vous montrer ce que les vêtements, tailleurs Fit-Reform; signifient pour l'Homme bien mis.

J. L. VINCENT, Shawinigan Falls

La Russie ne lâche pas

Il ne faut pas mal interpréter les paroles de Kerensky. — Les Russes ont besoin d'aide.

La déclaration du Premier Ministre Kerensky que les alliés de la Russie doivent lui venir en aide pour lui permettre de recupérer ses forces épuisées par trois années de lutte ne doit pas être considérée comme signifiant que la Russie a

l'intention d'abandonner la guerre. L'ambassadeur russe, ici, déclare que les paroles de Kerensky ne signifient rien de tel et qu'on ne doit pas en conclure que la Russie marche vers une paix séparée.

La preuve que le gouvernement américain n'a pas perdu confiance en la Russie se trouve dans le fait qu'il vient d'autoriser un nouveau crédit de \$31,000,000 en sa faveur. Le Secrétaire d'Etat, M. Lansing a relevé la publication par le "Washington Post" de la dépêche rapportant le discours de Kerensky avec le titre: "La Russie abandon-

ne la guerre" et déclaré que rien ne justifie ce titre.

Malgré le retrait de troupes, les Russes ont à faire face encore à 147 divisions ennemies. Le gouvernement a décidé de défendre Pétrograde et a abandonné le projet de transférer le gouvernement à Moscou.

Lettre de l'Orient

La Charité en Egypte. — L'Oeuvre de Madame DeFrance. — L'entente Anglo-Française. — Une histoire de "Djinns".

La générosité des Egyptiens pour les oeuvres de la charité est vraiment remarquable. En temps de paix, toutes les sociétés de bienfaisance qui font appel au coeur des habitants sont assurées d'un concours efficace et empressé. Depuis la guerre, les Egyptiens ont donné pour les oeuvres de guerre, locales ou extérieures, des sommes vraiment prodigieuses.

Les Croix Rouges, anglaise et française ont reçu chaque année des centaines de mille francs dues à la générosité non seulement des colonies européennes mais encore des indigènes.

Cette année, la souscription ouverte par Madame DeFrance, la très distinguée femme du ministre plénipotentiaire de la République française en Egypte, a produit la somme de 11,982 Livres égyptiennes (environs trois cent mille francs) au profit des oeuvres françaises du Caire, de la Croix Rouge et des oeuvres de la guerre.

Les principales oeuvres de guerre pour lesquelles affluèrent les souscriptions sont les suivantes:

Oeuvres de secours aux réformés des pays envahis et leurs familles réfugiées en France, oeuvres des soldats tuberculeux, oeuvre des orphelins de la guerre, comité des Secours aux armées d'Orient à Salonique, oeuvre de secours aux populations des territoires reconquis

Foyer du soldat aveugle, oeuvre

des prisonniers de guerre, oeuvre des femmes de mobilisés malades, parrainage, oeuvre des orphelins de la mer.

Ces deux dernières oeuvres ont été récemment fondées. L'oeuvre des orphelins de la mer a pour but de venir au secours des enfants des marins du commerce, victimes de la guerre sous-marine.

L'oeuvre du parrainage des Divisions consiste à prendre comme filleule, pendant dix mois, au moyen d'un don de 6,000 francs (dont le meilleur emploi est assuré par une commission désignée par le Ministre de la guerre) une division entière de l'armée française. Prochainement les généreux donateurs d'Egypte seront collectivement parrains d'une division du front de Verdun.

En plus des dons en argent, de nombreux dons en nature ont été expédiés à Salonique à l'hôpital militaire de Port-Saïd et à toutes les unités ou détachements de l'armée française stationnés ou espérant en Orient.

Les Egyptiens souffrent peu de la guerre: il est naturel qu'ils se montrent généreux pour les victimes de l'épouvantable fléau qui ravage le monde. Et comme l'harmonie la plus parfaite règne entre les autorités françaises et anglaises, sous leur dévouée initiative, les appels se font d'un commun accord et avec une entente on pourrait dire une émulation des plus louables.

La dernière souscription pour la Croix Rouge française, patronnée par le Haut-Commissaire britannique a rapporté près de cent mille francs.

L'appel anglais pour les oeuvres de guerre anglaises est arrivé actuellement au chiffre de six cent mille francs, et la souscription est toujours ouverte.

Il est vrai de dire que ce sont surtout les Européens qui donnent de fortes sommes, mais les Indigènes apportent également un concours très appréciable.

Comme exemple de l'harmonie qui règne ici entre les Anglais et les Français, il suffit de crier les quel-

ques lignes suivantes du journal anglais l'Egyptian Gazette:

"Le général commandant les troupes à Alexandrie avant informer la "Patriotic League of Britons overseas" que leurs alliés français avaient commémoré l'anniversaire de la déclaration de la guerre en envoyant des couronnes à la mémoire des soldats anglais inhumés à Alexandrie, la Ligue a manifesté le désir de répondre d'une façon digne à la pensée délicate de la colonie française.

"Dans ce but, elle fait appel aux membres de la communauté britannique en vue de souscrire à l'érection d'un monument permanent qui perpétuera les noms de tous les soldats français inhumés à Alexandrie tombés au cours du grand conflit."

Le monument sera érigé dans le cimetière latin.

Si la générosité de l'Egyptien est inépuisable, la crédulité du fallah (paysan) et insondable, comme le prouve l'histoire véridique suivante. Il faut d'abord savoir que le fallah atteint d'une quelconque maladie songe rarement à recourir aux lumières d'un praticien aux conseils de l'homme de l'art, il préfère de beaucoup ceux du premier guérisseur venu, aussi les charlatans ont-ils beau jeu en ce pays.

Aux Propriétaires de Victrola

Faites cesser tout grincement, et cela au moyen du petit appareil "little one-dir qui fait rendre à vos vieux disques usés les mêmes sons que lorsqu'ils étaient neufs, et qui améliore le son et prolonge la vie des disques neufs. S'adopte facilement à l'éguille de n'importe quel victrola ou gramophone. Prix \$1.00 chacun.

Vendu à condition par, S. A. BROMAGE, Shawinigan Falls, P. O. B. 172, 138 2e rue seul agent pour Québec

Chaplin! Chaplin!

Dr JOS. A. JUTRAS

DENTISTE des Trois-Rivières à Shawinigan Falls

Dimanche et Lundi de chaque semaine, 5ème rue porte voisine magasin 5, 10, 15.

Garçon Demandé

On demande un jeune garçon d'une quinzaine d'années, S'adresser au bureau de l'Echo du St-Maurice.

Tailleur pour Dames

MM. E. Landreville et Cie tailleurs pour Dames ont maintenant transporté leur établissement au coin des rues St-Jacques et Chamberland en bas de la Banque de Montréal, où leur clientèle sera la bienvenue.

M. Landreville a les dernières créations de la mode et en s'adressant à lui les dames peuvent être certaines d'être vêtues à la dernière mode.

Spécialité: Réparation des fourrures.

Bon Agent demandé pour la Métropolitaine

M. Bachand, surintendant de la compagnie d'Assurance Métropolitaine a besoin d'un bon agent pour la ville.

Pour un garçon qui veut se créer une excellente situation, c'est une bonne occasion.

S'adresser à, H. E. BACHAND, Surintendant, 45 Rue du Platon, Trois-Rivières.

Commis Demandé

Homme d'expérience dans le commerce en général, mais surtout dans l'épicerie. Inutiles de se présenter sans avoir de bonnes références.

S'adresser à, BOITE POSTALE No. 75, Baie Shawinigan.

APPEL AUX CITOYENS de Shawinigan Falls

La ville de Shawinigan étant entrée dans une voie de progrès extraordinaire, chaque citoyens doit être prêt à faire sa part pour l'améliorer davantage, pour en faire une ville encore plus grande et plus importante, et dans ce but, le premier devoir est

D'encourager le Commerce à Shawinigan Falls.

FAITES donc vos achats chez les marchands de Shawinigan !
Sachez qu'on achète à l'étranger pour plus de \$150,000.00 par année.

Autant de perdu pour notre ville!

Chaque piastre dépensée à l'étranger ne revient plus, tandis qu'une piastre dépensée ici augmente d'autant la richesse de la ville.

ACHETEZ ICI

C'est plus que jamais le devoir des citoyens de s'entraider.

PENSEZ-Y ET FAITES VOTRE PART

Notes Locales

Tribunal d'Exemption

Le tribunal d'exemption sous la présidence de M. A. E. Paquette et de M. Meunier s'est ouvert ce matin.

A midi, peu de conscrits s'étaient présentés.

A peu près tous ceux qui sont atteints par la loi du service militaire ont fait leur demande d'exemption au bureau de poste.

LA BOXE

Une partie de boxe aura lieu à l'Auditorium, lundi, le 19 Novembre.

Cette rencontre de dix rondes qui soulève un grand intérêt sera entre Young Samson et Alex. MacDouald.

Il y a quatre bons préliminaires : Jos. Fréchette contre Kid. Dillon, Young Mayer contre Kid Dumaine, Boucher contre Cossette et Bernier contre Brière.

Les billets sont en vente chez J. S. Goudreau et au Ritz-Carlton.

PERSONNEL

M. C. H. Moineau autrefois de Shawinigan Falls et maintenant de Montréal était en notre ville lundi.

M. le curé Brousseau de St-Bernard était à Grand'Mère lundi, par affaires.

M. Paul Martel est allé aux Trois-Rivières mardi.

Mde Gédéon Descôteaux est partie pour Ste-Monique, pour voir sa tante qui est dangereusement malade.

M. Laurent Pinard est parti pour Ste-Monique, au chevet de sa mère gravement malade.

M. Wilfrid Damphousse de Montréal, était de passage à Grand'Mère samedi et dimanche, l'hôte de son beau-frère, M. l'échevin Venes.

M. Arthur Lefebvre, avocat, est

allé aux Trois-Rivières samedi, pour affaires professionnelles.

M. H. Bachand, des Trois-Rivières était en ville à la fin de la semaine dernière.

M. le curé Hébert de St-Alexis des Monts était de passage à Shawinigan Falls hier.

M. Wilfrid Ricard, agent d'assurance de Grand'Mère, était en ville ce matin.

M. A. Bellemare, de Yamachiche, était dans notre ville hier.

A GRAND'MERE

Mort Subite

Un brave citoyen de cette ville, M. Joseph Allard est décédé subitement vendredi après-midi, alors qu'il était à fumer sa pipe, chez lui.

Soudain il s'étaisa sur le parquet, et lorsqu'on le releva il avait cessé de vivre.

M. Allard était âgé de 70 ans et jouissait de l'estime et de la considération de tous.

Ses funérailles ont eu lieu lundi matin. Nos sympathies à la famille en deuil.

Personnel

M. P. C. Neault et M. Bérubé, secrétaire-trésorier de la ville sont allés à Montréal lundi.

M. L. J. Destaler et M. Ernest Tourigny sont allés à Batiscan dimanche.

M. Rémi Beaudet, qui demeure maintenant à Batiscan où il s'est acheté une ferme, était de passage à Grand'Mère ces jours derniers.

M. et Madame Adem Lapolice sont allés aux Trois-Rivières la semaine dernière.

M. J. A. Carignan est de retour d'un voyage à Montréal.

M. Georges Lamarche et le Dr Leprohon de la Tuque étaient de passage à Grand'Mère ces jours derniers.

M. William Dubé et sa jeune fille sont allés aux Trois-Rivières la semaine.

Madame Willie Juneau, de la Tuque est en visite chez des parents à Grand'Mère.

M. Hervé Lemay, étudiant à Montréal a passé quelques jours dans sa famille.

M. et Madame Philippe Champagne sont allés passer quelques jours à Victoriaville.

Garçon Demandé

On demande un jeune garçon d'une quinzaine d'années. S'adresser au bureau de l'«ECHO du St-Maurice».

Terre à Vendre

Une bonne terre à grain, l'une des meilleures de Ste-Flore, 50 arpents en culture, avec tout le roulant, à vendre à de bonnes conditions.

Cause de la vente, départ pour l'Ouest.

S'adresser à,
PIERRE MAILLOUX,
Ste-Flore.

A Louer

On demande une famille qui désirerait tenir une maison de pension. S'adresser au
Dr COLIN,
Grand'Mère.

ON DEMANDE

A

Louer un Terrain

Pour l'Hiver

Grandeur 100 x 100 Environ

Pour y remiser les machines à chemins.

S'adresser à,

L. A. Beauchemin,

HOTEL CENTRAL
GRAND'MERE.

Mercredi et Jeudi Nov. 14 et 15 1917

Le Département de Sûreté "Safety First" de La Laurentide, Limited

Donnera à ses Employés gratuitement une Soirée au

THEATRE OLYMPIA

Grand'Mère

Le Programme consistera en "The House that Jack Built", 2 Rouleaux. Vue de Sûreté. Comment prévoir les accidents qui arrivent tous les jours.

Une Bonne Comédie 1 Rouleau

JUNE CAPRICE

DANS "PATSEY"

Un Melodrame en 5 Rouleaux

Les Enfants âgés de moins de 10 ans ne seront pas admis.

Gresham Life Assurance Society

LIMITED

FONDEE EN 1848

Bureau Chef pour le Canada, Montreal

A émis un quart de million de Polices pour un montant de Cinq Cents Millions de Piastres. Ses fonds sont de Cinquante-Cinq Millions de Piastres et son revenu annuel de Sept Millions de Piastres.

Elle paie dans le moment à ses assurés ou à leurs représentants près de Cinq Millions de Piastres annuellement, et Cent Quarante Millions de Piastres ont déjà été payés depuis le commencement.

ADRIEN DESROCHES,

AGENT SPECIAL.

Grand'Mère, P. O. Edifice Banque Nationale

ARCH. R. HOWELL,

Gérant pour le Canada,
MONTREAL.

"LA PREVOYANCE"

Compagnie d'assurances

CAPITAL SOUSCRIT - - \$1000,000.
CAPITAL PAYE : - - 150,000.

Vie, Accidents, Maladies, Automobiles, Vols, Bris de Glaces, Garantie. Responsabilité patronale et publique. Cautionnements Judiciaires, Assurance Populaire. Primes payables mensuellement.

Bureau Chef 160 St-Jacques, Montréal.
J. C. GAGNÉ, Gérant-général.

Agent à Shawinigan Falls,

J. E. Ménard,

TELEPHONE BELL, 186.

Fondée en 1864 Bureau Chef : Montréal.

LA BANQUE DES MARCHANDS

DU CANADA

Capital Autorisé	\$ 10,000,000.00
Capital Payé et Fond de Réserve	14,421,292.00
Total de son Actif	121,130,559.00

Cette Banque offre à ses Déposants une garantie de tout repos. Porte une attention spéciale aux dépôts d'épargne. L'intérêt est ajouté au capital ou payé en argent deux fois l'an au plus haut taux courant.

233 Succursales en Canada

Les Corporations Religieuses et autres, les Municipalités rurales et scolaires, les marchands et le public en général sont cordialement invités à transiger avec cette banque.

Une piastre est suffisant pour ouvrir un compte à l'épargne.

Succursale à Grand'Mère, Edifice Bourassa, rue Chamberland,

L. A. MICHAUD, Gérant.

Pourquoi le Canada prélève-t-il de l'argent par la Vente d'Obligations?

CES OBLIGATIONS sont remboursables en cinq, dix ou vingt ans—selon le cas.

Cela signifie que les remboursements seront faits en périodes de cinq, dix ou vingt ans, au lieu d'avoir à prélever dès maintenant, par de nouvelles taxes, les montants nécessaires pour faire face aux dépenses courantes.

Vouloir prélever par un système de taxation tout l'argent nécessaire, au fur et à mesure qu'il est requis, pour que le Canada puisse continuer à jouer son rôle dans cette lutte pour la victoire serait un fardeau insupportable pour le peuple.

Cela signifierait que dès maintenant il faudrait prélever plus d'un million de dollars par jour.

Le fait de se procurer ainsi de l'argent par la vente des Obligations Canadiennes de la Victoire signifie que la *prochaine génération*, qui bénéficiera des sacrifices faits par la génération présente, et qui jouira de la liberté pour laquelle notre génération lutte et paie si largement, *payera aussi sa quote-part.*

* * *

Et en achetant des Obligations Canadiennes de la Victoire vous faites, au point de vue purement d'affaires, un placement de premier ordre en une valeur absolument sûre et dont le prix haussera très probablement après la guerre—alors que dès maintenant ces Obligations Canadiennes de la Victoire rapportent un taux d'intérêt élevé.

Vous aidez le pays en lui conservant le marché anglais pour les produits canadiens, et contribuez ainsi au bien-être général—et au vôtre.

* * *

Et en plus, tout Canadien qui achète une Obligation Canadienne de la Victoire devient un associé financier, un aide efficace pour le Canada en cette guerre.

Quand vous achetez une Obligation Canadienne de la Victoire vous donnez votre garantie personnelle que vous allez aider à remporter la victoire.

Chaque homme, chaque femme au Canada peut aider à gagner cette guerre en achetant des Obligations Canadiennes de la Victoire. Le Canada requiert l'intérêt personnel et individuel et la coopération active de *chaque homme et de chaque femme* dans le pays.

L'achat d'Obligations Canadiennes de la Victoire par chacun d'entre nous groupera le peuple entier en une même et ferme détermination de gagner la victoire.

Chaque achat d'Obligations Canadiennes de la Victoire est un coup porté pour la liberté et contre la tyrannie de la "Kultur" Allemande.

Chaque obligation vendue est une *nouvelle garantie* que le Canada est engagé dans cette guerre pour y rester jusqu'à ce que la victoire soit aux Alliés, et que l'humanité puisse respirer librement à l'abri de nouvelles attaques aussi sauvages.

Chaque obligation que vous achetez est un nouveau gage que le Canada restera fidèle à lui-même, à tous ses Alliés—et à la cause sacrée de la Liberté.

Donc vous faites preuve de patriotisme et d'un jugement sûr en affaires en achetant des

Obligations Canadiennes de la Victoire

Émis par le Comité de l'Emprunt Canadien de la Victoire en coopération avec le Ministre des Finances de la Puissance du Canada.